



# SNUDI.FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs  
et professeurs des écoles de l'enseignement public  
Force Ouvrière

## Communiqué

### **Etablissements Publics d'Enseignement Primaire : Le projet de décret massivement rejeté par le CSE du 5 février**

Le projet de décret relatif à l'expérimentation des Etablissements Publics d'Enseignement Primaire a été massivement rejeté par le Conseil Supérieur de l'Education qui se réunissait ce jour, lundi 5 février 2007.

Le résultat du vote est sans appel puisque 41 membres ont voté CONTRE, un s'est abstenu, quatre n'ont pas pris part au vote et un seul, le représentant du MEDEF, a voté POUR ce projet.

Le représentant de la Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE a fait une déclaration dénonçant les menaces que contient ce projet tant du point de vue de la pérennité de l'école communale, laïque et républicaine que de l'existence du statut de fonctionnaire d'Etat de ses maîtres. (cf. document joint).

Après ce rejet franc et massif, une question se pose.

Le ministre va-t-il entendre le message ou va-il passer outre le vote du CSE ?

La démocratie voudrait qu'il tire les leçons de ce résultat et qu'il retire son projet de décret.

Si, malgré cet avertissement, il passait outre, le SNUDI FO appellerait les collègues à refuser la mise en place de ces établissements.

En tout état de cause, le SNUDI FO va continuer à mener une large campagne d'information sur les dangers de ce projet, en particulier auprès des élus locaux.

**Montreuil le 5 février 2007**